

Fiche de cours 2026-2027

Bloc 3 Niveau CEC 6

Code Activité d'apprentissage X3013EUA

Nom Activité d'apprentissage Business English

Responsable(s) Chris VANHOEGAERDEN, Elena ZANFIR

Enseignant(s) Elena ZANFIR

Crédits ECTS 3.0

Quadrimestre 1

Obligatoire Oui

Pondération 20.00

Catégories C2. Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel

Prérequis N/A

Co-requis N/A

Est prérequis de N/A

Contexte Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE X301-European Public Affairs and Business Lobbying (15.0 crédits ECTS)

Code UE X301

Nom UE European Public Affairs and Business Lobbying

Crédits ECTS UE 15.0

Calcul moyenne UE Moyenne arithmétique

Report de note En cas d'UE non validée, possibilité de reporter la note des activités d'apprentissage réussies (cote sur 20 supérieure ou égale à 10)

Langue Anglais

Compétences C2.2. Gérer les relations commerciales en pratiquant l'écoute et l'empathie et créer des collaborations

visées du C2.3. Négocier avec les différents acteurs

référentiel C2.4. Concevoir et orienter les messages de communication en fonction des interlocuteurs et de la situation

Acquis d'apprentissage intermédiaires et/ou spécifiques (Objectifs) L'étudiant doit avoir atteint le niveau B1 en compréhension à l'audition et expression écrite et B2 dans les trois autres compétences du CECR. Objectifs du cours : Développer les cinq compétences linguistiques avec un accent sur la compétence orale ainsi que la compréhension du contexte culturel (propre à la langue) et socioprofessionnel (propre aux situations du EU Public Affairs and Business Lobbying), conformément au niveau B2 du CECR.

B2 Compréhension à la lecture : L'étudiant pourra interpréter et reformuler les informations de textes sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue, de donner son propre point de vue et d'appliquer les notions apprises.

B2 Expression orale en interaction : L'étudiant pourra prendre part et interagir avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif, notamment lors d'une séance de négociation.

B2 Expression orale en continu : L'étudiant pourra articuler des expressions de façon claire et détaillée sur des sujets professionnels ou relatifs au EU Public Affairs and Business Lobbying. L'étudiant sera capable de faire des recherches en autonomie sur un sujet lié au EU Public Affairs and Business Lobbying et de présenter le résultat de ses recherches en anglais de façon structurée et professionnelle tout en faisant preuve de sens critique. Dans une optique de co-construction et d'enrichissement du contenu du cours, l'étudiant démontrera qu'il est capable de contribuer à l'apprentissage de ses pairs via ses recherches et ses présentations et la participation au débat.

Contenu Au niveau lexical : Vocabulaire et expressions relatives aux thèmes suivants : la recherche d'emploi, la communication (présentations orales sur un thème EU Public Affairs and Business Lobbying), techniques de négociation, interculturalité, prise en compte des profils de personnalité. Introduction au langage de la diplomatie et de la négociation (auxiliaires de modes, phrases restrictives, ...).

Au niveau des fonctions langagières : prendre part à un entretien de recrutement, effectuer une présentation orale sur un thème lié au EU Public Affairs and Business Lobbying (en groupe), prendre part à une négociation dans un contexte multiculturel.

Méthode d'enseignement Travail de production orale en groupe et individuel, notamment sous forme de jeux de rôles, de présentations individuelles ou en groupes et de débats. Travail de compréhension à la lecture sur la base d'articles de presse, livres. Travail de compréhension à l'audition au travers d'audios et vidéos actuels.

Supports de cours indispensables

Supports de cours indispensables, sans lesquels l'apprentissage n'est pas possible, sans lesquels l'étudiant ne peut suivre les cours de manière effective et qui sont essentiels pour la préparation de l'évaluation (ex. : exercices, TP, ...)

Forme	Description
-------	-------------

Fiche de cours 2026-2027

Notes prises en classe	Notes personnelles complémentaires aux supports de cours
Parcours pédagogique sur Moodle	Exercices et supports
Support de présentation	PPT éventuels utilisés pendant les cours

Supports de cours complémentaires

Supports complémentaires (ex. : syllabi, ouvrages ou supports plus volumineux diffusés par la CIACO)

Forme	Description

Modalités d'évaluation générales

%	Période	Nature
100	Evaluation permanente du premier quadrimestre	Autre (à préciser)

Modalités d'évaluation spécifiques (MES)

%	Période	Nature
100	Evaluation de fin de premier quadrimestre	Epreuve orale

Modalités d'évaluation de seconde session

%	Période	Nature
100	Evaluation de seconde session	Epreuve orale

Commentaires concernant les évaluations Les évaluations des étudiants inscrits en 3ème année en Erasmus OUT et dont l'échange débute lors des deux premières semaines de la session de janvier seront organisés de la manière suivante :

- Les examens écrits ainsi que les examens en salle informatique seront organisés durant la dernière semaine précédant les vacances d'hiver ;
- Les examens oraux seront organisés durant la dernière semaine précédant les vacances d'hiver ;
- Les défenses des travaux réalisés en groupe seront organisées à l'horaire fixé et ce, afin de ne pas pénaliser le groupe. L'étudiant en Erasmus OUT assistera à la défense en distanciel peu importe le décalage horaire avec la Belgique et les activités organisées (obligatoires) par le partenaire académique.

Pour les étudiants qui ne sont pas en mode d'évaluation spécifique (MES) : évaluation permanente à concurrence de 100% avec la pondération suivante :

- 60% : une évaluation orale individuelle ou en groupe en fin de quadrimestre
- 40% : différentes activités durant le quadrimestre telles que compréhension à l'audition, expression écrite et compréhension à la lecture combinées, présentations orales de groupe ou individuelle. L'évaluation permanente se compose d'interrogations régulières réalisées en classe ou en ligne, de devoirs/travaux, de la participation active aux activités pédagogiques en présentiel/distanciel. Toute absence non justifiée lors d'une évaluation annoncée ou non est donc sanctionnée par un zéro.

L'étudiant en MES est tenu de se présenter auprès du professeur dès l'obtention des résultats pour fixer des modalités de l'examen et du travail.

L'évaluation de l'UE dont fait partie cette ACTA étant soumise à la règle de l'échec absorbant, l'échec de l'ACTA à 7/20 et moins entraînera automatiquement le plafonnement de la note finale de l'UE à la note de l'ACTA en échec.

Au-delà de 2 absences (justifiées ou non) : pénalités pour l'étudiant : -0,5/20 par absence sur la cote finale individuelle. Cumulatif ! Exemple : 5 absences impliqueront -1,5/20 sur la cote finale (2 absences tolérées et 3 absences pénalisées).

Toute absence injustifiée à une activité évaluée ou à un test sera sanctionnée par une note de zéro pour l'épreuve concernée. Les absences justifiées sont traitées conformément au règlement des études. En cas de trop nombreuses absences (càd, absence à une activité hautement pondérée ou absences trop nombreuses), qu'elles soient justifiées ou non : soit la cotation permanente est neutralisée car non représentative, soit un test/travail de rattrapage est organisé par la suite.